

#### MINISTERE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

Direction générale de l'enseignement et de la recherche

Mission de la stratégie et des systèmes d'information

Adresse: 1 ter avenue de Lowendal

75349 PARIS 07 SP

Suivi par : Dominique VIRGILI

Tél: 01 49 55 42 14 Fax: 01 49 55 56 17

NOTE DE SERVICE DGER/MSSI/N2010-2029

Date: 17 mars 2010

Le Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche

ż

Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Mesdames et Messieurs les Chefs des services régionaux de la formation et du développement

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements publics et privés

Date de mise en application : **immédiate** 

Nombre d'annexe : 1

Objet : Accompagnement du brevet de technicien supérieur agricole rénové « production horticole»

Résumé : information sur les dates et les modalités de la session de formation destinée à l'accompagnement des équipes pédagogiques pour la mise en œuvre du brevet de technicien supérieur agricole « Production horticole» rénové

Mots-clés: BTSA Production Horticole rénové - accompagnement – mise en œuvre

#### **Destinataires**

# Pour exécution :

- Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche
- Directeurs de l'agriculture et de la forêt
- Services régionaux de la formation et du développement
- Services de la formation et du développement
- Établissements d'enseignement public supérieur du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche
- Établissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole
- Inspection de l'enseignement agricole
- Unions nationales fédératives d'établissements privés

# Pour information :

- Administration centrale
- Organisations syndicales de l'enseignement agricole
- Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public

# 1. Oragnisation de la session

Cette note de service a pour objectif d'informer les équipes pédagogiques de l'organisation d'une session d'accompagnement à la mise en place du Brevet de Technicien Supérieur Agricole option PH (Production Horticole) et d'en préciser les modalités.

Sont conviées à cette action de formation deux personnes par établissement concerné : un coordonnateur de la filière BTSA et un représentant de l'équipe de direction chargé de l'organisation du temps et de l'animation pédagogique.

Pour les établissements ayant plusieurs voies de formation pour une même option seules deux personnes seront retenues.

Sont également conviés les Président et Présidents Adjoints du jury et la personne responsable de l'organisation de l'examen du BTSA PH.

La session se déroulera du :

Lundi 31 mai 2010 (14h) au Mercredi 2 juin 2010 (12h)

A l'adresse suivante :

Centre Vacantiel de l'Epervière Chemin de l'Epervière 26000 Valence Tel : 04 75 42 32 00

L'organisation, l'animation et le pilotage de la session sont assurés par l'ENFA, établissement national d'appui chargé de l'accompagnement des rénovations des diplômes, l'inspection de l'enseignement agricole (IEA), le Bureau des Formations de l'Enseignement Supérieur (BFES) de la Sous Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (SDESR), la Mission de la Stratégie et des Systèmes d'Information (MISSI) venant en appui.

# 2. Programme de la session

#### 1ère demi-journée (grand groupe)

- enjeux, objectifs, organisation, changements apportés par la rénovation, prise en compte des résultats des consultations ;
- commentaires des documents parus ;
- réponse aux questions.

# 2ème et 3ème demi-journées (ateliers)

- travaux de groupe sur des thèmes prédéfinis : démarche de mise en œuvre des nouveaux référentiels, mise en œuvre du module M11, la formation en milieu professionnel, évaluation...

Les modules du tronc commun ne feront pas l'objet d'un travail spécifique lors de cette session. Chaque atelier donnera lieu à une « production de ressources ». Sous ce terme, il faut entendre que le contenu des échanges des ateliers sera capitalisé par l'ENFA dans un document (prise de notes), qui après validation par l'inspection sera mis à la disposition des équipes pédagogiques, via « preavert.chlorofil.fr ». La production de ressources relève d'une action du système national d'appui confiée à l'ENFA.

# 4ème demi-journée:

- restitutions des ateliers et discussion ;
- réponse aux questions ;
- organisation de l'accompagnement ;
- recensement des besoins de formation.

Les participants sont les porte-parole des équipes des établissements, mais aussi, après la session, les relais d'information et d'animation dans leur établissement.

# 3. Modalités pratiques d'inscription :

# Pour les personnels de l'enseignement public :

Les inscriptions s'effectuent uniquement par internet et par les établissements sur le site : <a href="http://www.safo.chlorofil.fr/">http://www.safo.chlorofil.fr/</a> selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation en saisissant le code action

Code action session BTSA PH: 530444/1

L'ouverture « en ligne » des inscriptions sera effective dès la parution de la présente note de service.

Clôture des inscriptions le 23 avril 2010.

Les frais d'hébergement et de déplacement sont pris en charge par l'ENFA, structure organisatrice aux conditions et aux tarifs en vigueur.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, <u>un courriel « valant invitation »</u> sera adressé aux participants et à l'établissement sur les messageries respectives accompagné d'informations complémentaires éventuelles (plans d'accès, liste d'hôtels, conditions matérielles...).

# Pour les personnels de l'enseignement privé :

Une fiche d'inscription est jointe en annexe 1, elle est à retourner auprès de sa fédération.

Chaque fédération devra retourner <u>le 23 avril 2010 au plus tard</u>, par <u>envoi groupé</u>, et en numérique par scan (de préférence) sur la messagerie <u>formation-continue.enfa@educagri.fr</u> l'ensemble des bulletins d'inscription des agents qui participeront à la session.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, <u>un courriel « valant invitation »</u> sera adressé aux participants et à l'établissement sur les messageries respectives accompagné d'informations complémentaires éventuelles (plans d'accès, liste d'hôtels, conditions matérielles...).

Annexe jointe : annexe n°1 : « Fiche d'inscription » pour les établissements relevant de l'Enseignement Agricole Privé.

L'Adjointe au Chef de la Mission de la stratégie et des systèmes d'information



# École Nationale de Formation Agronomique

Service Formation Continue

Dossier suivi par : Hélène BEILLOUIN-CHARRAUD

Téléphone : 05.61.75.34.02

Mèl: helene.beillouin-charraud@educagri.fr

2010

Établissements PRIVES

# BTSA : Fiche d'inscription

NOM:		Établissement : Adresse (postale exacte) :
Prénom :		Fax :
Date de Naissance : (à renseigner obligatoirement)		Mèl Établissement (obligatoire) :
Catégorie :		Fédération :
Grade:		Adresse:
Mèl Professionnel (obligatoire):		Tél.:
		Fax:
Vous êtes :		Structure organisatrice de l'action : ENFA Toulouse
Directeur adjoint		Code de l'action (N°SAFO) : 530444/1
Coordonnateur de la filière		Intitulé : BTSA PA (Production Horticole)
Enseignant		Date: du 31/05/2010 (14 heures) au 02/06/2010 (12 heures)
Autre		Lieu : Centre Vacanciel L'Épervière – 26000 VALENCE
Motivations de la demande :		
Développement personnel		
Compétences professionnelles		
Nouvelles fonctions		
Nouveaux programmes		
Avis du Directeur de l'établissement		Visa de la fédération
Favorable		
Défavorable		
Motif du refus :		
Date:		Date:
Signature et cachet :		Signature et cachet :